

Accusé de réception en préfecture :	006-220600019-20201125-lmc111547-AR-1-1
Date de télétransmission :	27 novembre 2020
Date de réception :	27 novembre 2020
Date d'affichage :	27 novembre 2020
Date de publication :	15 décembre 2020



## D É P A R T E M E N T D E S A L P E S - M A R I T I M E S

### **ARRÊTÉ N° DRH/2020/0836**

Arrêté temporaire donnant délégation de signature à Véronique VINCETTE, attaché territorial principal, à la direction générale adjointe pour le développement des solidarités humaines

*Le Président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes,*

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 3221.3 ;

Vu la délibération de l'assemblée départementale en date du 15 septembre 2017 portant élection de Monsieur Charles Ange GINESY, en qualité de Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes ;

Vu l'arrêté d'organisation des services départementaux en date du 22 octobre 2019 ;

Vu l'arrêté nommant les responsables de l'administration départementale en date du 22 octobre 2019 ;

Sur la proposition du directeur général des services ;

### **ARRETE**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : délégation de signature est donnée à Véronique VINCETTE, attaché territorial principal, responsable de la maison des solidarités départementales de Menton, et, chef de projet Maison des Alpes-Maritimes de la Roya, sous l'autorité de Vanessa AVENOSO, délégué du territoire n° 5, à l'effet de signer la correspondance courante afférente à la Maison des Alpes-Maritimes de la Roya.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté entre en vigueur à compter du 27 novembre 2020 et s'applique jusqu'à la fin de la mission.

ARTICLE 3 : En application des articles R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nice (18 avenue des Fleurs, CS 61039, 06050 NICE cedex 1), dans un délai de 2 mois à compter du présent affichage.

ARTICLE 4 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié.

Nice, le 25 novembre 2020

Charles Ange GINESY